



Co-emprunteur crédit auto / abus de confiance

Par **samtam2505**, le **02/09/2011 à 20:50**

bonsoir,

J'ai signé en septembre 2006 un crédit auto de 40 000 euros avec mon ex-compagnon ; ce dernier n'a jamais remboursé les mensualités à la société de crédit et en mars 2009 on m'informe que je dois rendre le véhicule ou rembourser la moitié du prêt.

Mon ex étant injoignable les huissiers et sociétés de recouvrement s'acharnent sur moi or je ne peux pas les payer.

Ai-je un moyen de me sortir de cette situation ?

par avance merci

Par **Domil**, le **02/09/2011 à 20:55**

Pourquoi que la moitié du prêt ?

Où est le véhicule ?

Par **samtam2505**, le **02/09/2011 à 20:59**

je ne sais pas pourquoi que la moitié du prêt, mais entre temps le dossier est parti au tribunal pour saisie sur salaire (je n'ai aucune nouvelle depuis) ; le véhicule est en Afrique

Par **Tisuisse**, le **27/12/2018 à 15:57**

Bonjour,

+ de 7 ans après le dernier message, je doute que l'internaute soit encore connecté(e) à ce site mais qui sait ?